

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : commune de Bourogne (1)**  
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21900017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

**M. 57**

**Compte administratif**  
**Voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellés du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	51
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	55
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	56
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	58
B13 - Opérations liées aux cessions	59
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	63
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	64



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## Note de présentation du CA 2023 de la commune de BOUROGNE (complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1874

Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le contexte de construction du budget primitif 2023 a été marqué par une prévision de hausse significative de près de 10 % des dépenses réelles de fonctionnement, surtout s'agissant des charges à caractère général, tous postes confondus et en particulier dans les domaines de l'énergie, des assurances, des dépenses liées à la maintenance et entretien du patrimoine bâti communal.

Malgré ce contexte inflationniste, la Commune est parvenue à contenir l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement.

C'est surtout une évolution très favorable des recettes de fonctionnement de + 13.4 % par rapport à 2022 (+ 225 676 €), présentant en grande partie un caractère exceptionnel (produit des ventes de bois, rôle supplémentaire des impôts locaux) qui a sauvé l'épargne nette de la Commune en 2023.

L'épargne nette s'est établie à 219 191 € en 2023 (contre 17 513 € en 2022). Cette situation est également liée au désendettement progressif de la Commune, suite à l'extinction fin 2022 du prêt relatif aux entrées de ville qui représentait une annuité totale de 89 829 €.

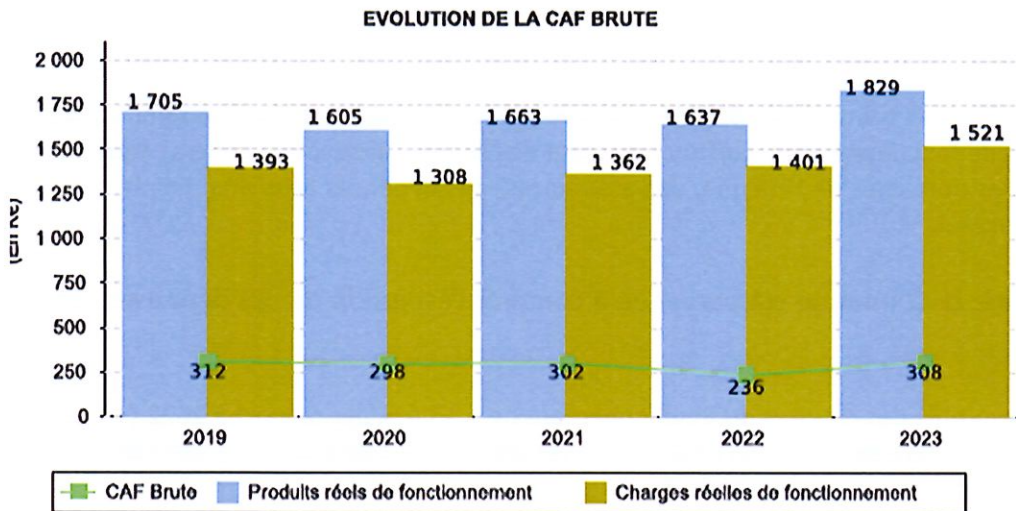
La Commune a par ailleurs réalisé les dépenses d'investissement prévues (notamment programme de réfection de la rue du Pâquis et une partie de la rue Lablotier, 2<sup>ème</sup> tranche du programme de rénovation de l'éclairage public, poursuite du remplacement des abribus), alors que l'essentiel des subventions n'ont pas été encaissées sur l'exercice, se traduisant par un solde positif des crédits de report de 81 580 €.

### Un résultat 2023 positif... et très favorable pour le montage du budget 2024

Le résultat de l'exercice 2023 se traduit par un excédent de **305 735.77 €** contre 225 164.05€ en 2022 en fonctionnement et un déficit de **17 783.80€** contre 32 519.96 € en 2022 en investissement, avec un résultat de l'exercice positif de **287 951 .97€**. (soit un supplément de 95 307.88€ par rapport à l'année précédente)

L'excédent généré par la section de fonctionnement est confortable et le déficit de la section d'investissement est de faible montant. Toutefois, il faut rappeler que les recettes d'investissement prennent en compte la réserve de 197 000€ votée en suréquilibre. Ce qui a permis de soutenir la section d'investissement et de nous accorder un excédent confortable sur l'exercice.

L'épargne brute s'établit à 308 115€ en 2023 et 219 191€ € après remboursement du capital de la dette, soit une CAF nette qui s'améliore nettement.



- Des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 1 551 302 €, en augmentation de 7.5 % par rapport à 2022 (+ 107 760 €) :

C'est le poste des **charges à caractère général (chapitre 011)** qui augmente le plus avec + 60 672 € par rapport à 2022, du fait principalement de l'augmentation des dépenses d'énergie (+ 38 760 € par rapport à 2022), des achats de prestations de services (repas notamment) à hauteur de + 10 000 € par rapport à 2022 et des cotisations d'assurances (+ 8682 € par rapport à 2022).

L'augmentation des **dépenses de personnel (chapitre 012)** est contenue à + 3.3 % (+ 26 156€) par rapport au CA 2022, malgré certaines mesures gouvernementales inflationnistes, telles que la revalorisation du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Les charges de gestion courante (chapitre 65)** augmentent de manière significative (+ 19 %) mais ce compte supporte la dépense afférente au reversement des parts du SMAGA au Grand Belfort (40 763 €). L'équilibre budgétaire se fait par le produit de la vente du même montant au compte 775.

**Les charges financières (chapitre 66)** continuent de diminuer en 2023 (- 28 %) du fait de l'extinction progressive des prêts en cours.

Enfin, la prise en charge du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) au **chapitre 014 -atténuations de produits** a finalement moins pesé qu'en 2022 en représentant une dépense à hauteur de 11 828 € en 2023 (contre 12 434 € en 2022). Pour mémoire, le pacte financier et fiscal de solidarité du Grand Belfort prévoit que la participation des Communes au FPIC est reprise directement à leur charge depuis 2021. Or, ce fonds ventilé annuellement par les services de l'Etat, n'offre aucune visibilité sur les perspectives d'évolution et leurs limites.

- **Une évolution très favorable des recettes de fonctionnement de + 13.4 % par rapport à 2022 (+ 225 676 €) :**

La hausse s'explique d'abord par une nette progression du **produit des impôts et taxes** (+ 92 376 € soit +7.4%). Cette évolution favorable était liée à l'augmentation des bases prévisionnelles de 7 %, puis l'augmentation des bases réelles en cours d'année et des taux augmentés de 2 % (hors TFPNB) en 2023 mais aussi à l'encaissement d'un rôle supplémentaire de 31 663 € en fin d'année.

Au sein de la fiscalité, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) représentent toujours une recette importante : 57 648 € en 2023 (48 577 € en 2022).

**Les produits des services (chapitre 70)** ont également fortement augmenté par rapport à 2022 (+ 61 210 €), soit + 54 % par rapport à 2022 grâce aux recettes de coupes de bois encaissées (60 677 €) et les redevances des services périscolaires et club ados (94 894 € au total).

**Le compte des dotations et participations (74)** évolue lui aussi à la hausse (+ 14%) pour s'établir à 307 404 €. Les subventions de fonctionnement de la CAF ont été encaissées à un niveau satisfaisant (48 346 €) compte tenu du niveau d'activité des services. On note également une recette nouvelle de 3900 € liée à la signature avec le Grand Belfort de la convention sur l'entretien des écopoints.

**Les atténuations de charges (chapitre 013)** diminuent compte tenu d'un quasi retour à la normale en termes d'absentéisme de longue durée des agents en 2023 (1 congé longue durée).

- **L'épargne nette, après déduction du remboursement du capital de la dette :**

L'excédent de fonctionnement doit permettre a minima de couvrir le remboursement du capital de la dette, qui était de 134 317€ en 2023.

Après déduction, **l'épargne nette est positive s'établissant à 219 191 € en 2023** (17 513 € en 2022). Cette situation est liée au désendettement progressif de la Commune.

### **Un désendettement qui se poursuit et place la Commune comme bonne élève de la strate :**

L'annuité totale 2023 (capital + intérêts) était de **149 691.21 €** (239 520.31€ en 2022), suite à l'extinction fin 2022 du prêt relatif aux entrées de ville qui représentait une annuité totale de 89 829 € et malgré la contractualisation d'un emprunt de 300 000 € auprès de la Caisse d'Epargne en juin 2022, à taux fixe de 1.51 % sur 15 ans.

Le désendettement va se poursuivre avec l'extinction de 2 emprunts fin 2023 pour une annuité de **38 803.43€**.

L'encours total de la dette au 31 décembre 2023 était de 303 € par habitant, contre 542 € par habitant correspondant à la moyenne de la strate départementale (source = fiche financière AEF « Analyse des équilibres financiers fondamentaux » 2023 de la DGFIP).

## La réalisation du programme d'investissement 2023 avec des restes à réaliser positifs :

Sur un montant total de 283 893 € de dépenses nouvelles, les principales opérations comprises dans le compte des immobilisations corporelles (chapitre 21) au BP 2023 étaient :

- La réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public : 89 545 €,
- La maîtrise d'œuvre liée aux travaux de la nouvelle restauration scolaire : 38 864 €,
- La création/remplacement de 3 abribus : 34 283 €,
- La création d'un feu tricolore rue de Belfort : 24 917 €,
- Le programme des travaux forestiers : 15 441 €,
- Une réserve de 70 000 € pour le programme des travaux de voirie (rue du Pâquis, talus rue Lablotier), dont 4950 € de maîtrise d'œuvre.

Des crédits supplémentaires ont pu être inscrits en décision modificative pour l'inscription du programme complet de rénovation de la rue du Pâquis et rue Lablotier représentant un montant total de 197 958 € TTC, grâce à la notification des subventions attendues.

Le montant total des subventions d'investissement 2023 s'établissait à 144 233 €, dont 139 755 € inscrites en crédits de report compte tenu de l'achèvement tardif des opérations sur la fin de l'année 2023 n'ayant pas permis de solliciter le versement des subventions.

Les recettes d'investissement ont surtout été boostées en 2023 par la mise en réserve de 197 000€ issus de l'emprunt de 300 000 contracté en 2022€ (inscrits au compte 1068). La municipalité avait fait le choix de voter en suréquilibre sa section d'investissement sachant que cette mise en réserve devait bénéficier au projet de restauration scolaire qui ne pouvait être lancé qu'en 2024.

Il s'agit d'un engagement fort de la municipalité dans un contexte inflationniste sur les dépenses de fonctionnement



compte administratif 2023			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	1 551 302.37 €	RECETTES REELLES	1 904 810.83 €
DEPENSES D ORDRE	59 259.23 €	RECETTES D'ORDRE	11 486.54 €
002		002	218 641.60 €
023			
<b>TOTAL</b>	<b>1 610 561.60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 134 938.97 €</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	663 450.86 €	RECETTES REELLES	597 894.37 €
DEPENSES D ORDRE	13 538.54 €	RECETTES D'ORDRE	61 311.23 €
		024	- €
		021	
001	138 645.10 €	001	- €
<b>TOTAL</b>	<b>815 634.50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>659 205.60 €</b>

### Crédits de report 2024– restes à réaliser de l'année 2023

En dépenses : 58 175€

En recettes : 139 755 €

Soit un solde positif de **81 580€**.

Affectation sur résultat de fonctionnement au compte 1068 (BP 2024) : **271 848.90€**

(Besoin de financement de la section d'investissement : 74 848.90€ +197 000€ de réserve)

### Ratios 2023

*Epargne Brute de l'exercice* (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice  
En tenant compte atténuations de charges.

Année 2023 **308 115€**

*Epargne Nette de l'exercice* (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice- en tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

Année 2023 **219 191€**

**L'endettement de la commune au 31/12/2023**

- Encours de la dette au 31/12/2023 : **565 926.45€** (l'année 2023 marquée par l'extinction de 2 emprunts)
- Taux d'endettement 2023 : **7.86%** (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)
- Capacité de désendettement 2023 : **1.93** (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)

**Rappel de la fiscalité en 2023**

Considérant le contexte des finances locales en général, le niveau de l'épargne brute de la Collectivité et l'importance de garantir des ressources propres et pérennes, le conseil municipal a décidé de retenir une augmentation pour l'année 2023 d'environ 2 % des deux taxes sur lesquelles la Commune dispose du pouvoir de fixer le taux, en déterminant les taux suivants :

En %	Taux commu- naux	Moyenne départe- mentale (toutes les Communes)	Moyenne natio- nale
Taxe foncière bâtie	24.69	38.07	39.42
Taxe foncière non bâtie	37.17	52.75	50.82
Taxe foncière non bâtie	7.55	23.91	24.45

**Le personnel au 31/12/2023**

Les effectifs de la commune comprenaient au 31/12/2023 :

- **15 agents titulaires**, dont 2 à temps non complet,
- **2 agents contractuels de droit public**, à temps plein dont 1 dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire absent longue durée,
- **1 apprenti** arrivé début octobre

La Commune a recours également au **service de remplacement du Centre de Gestion 90** pour des missions déterminées en l'absence d'emploi permanent créé. **Au 31/12/2023, 2 agents étaient concernés.**

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2023

ARTICLE	INTITULE	CREDITS/VOTES	CREDITS/CONSUMMES	credits reportés	Justificatifs
TOTAL 20		6 510,00	900,00	2 985,00	
2031				2 985,00	
TOTAL 21	Immobilisations corporelles	614 446,00	528 083,97	55 190,00	délimitation de terrain devis Rollin signé le 07/11/2022 de 2346€ (reste sur devis 810 €) ; devis complémentaire Rollin signé le 7/12/2023 (288€) ; acquisition piste cyclable courrier du notaire du 11/12/2023 délibération 49 du 19/12/2023- acquisitions foncières rue du Péguis (400€); relevé géométrique devis Rollin signé le 24/11/2024 (2040€) ; barrage terrain rue du Péguis devis Rollin signé le 11/12/2023 (2958€)
2111	terrains nus			6 496,00	programme 2023 devis ONF du 28/04/2023( reste 640 20€)
2117	Bois et forêt			641,00	accueil marine devis NEGRO signé le 20/11/2023 (5195,33 €)
21311	Bâtiments administratifs			5 196,00	travaux rues Lablozier et du Péguis ; maîtrise d'œuvre devis signés le 05/05/2023 pour un total de 4950€ reste 96 € TTC (devis rue Lablozier) 360 € TTC (devis rue du Péguis) soit un total de 456 € TTC ; marché de travaux EUROVIA de 197 957,97€ (reste 11904,47 €) ; travaux rue de la trillelle ; devis EUROVIA signé signé le 10/07/2023 de 4336,80€ TTC
2151	Réseaux de voirie			16 698,00	faux tricolores rue de Belfort - devis HAEFELI signé le 04/07/2023 de 26 158,80 € TTC
2152	Installations de voirie			26 159,00	
TOTAL GENERAL				58 175,00	

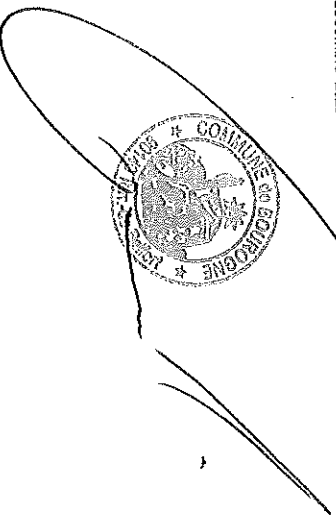
CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2023

ARTICLE	INTITULE	CREDITS/VOTES	CREDITS/CONSUMMES	credits reportés	Justificatifs
TOTAL 13		340 733,00	186 181,46		
1321	Fret et établissements nationaux			10 446,00	Fonds vert sub éclairage public phase 2 (reste 10447 sur subvention de 14924,06) arrêté préfectoral du 22/03/2023
1323	départements			14 000,00	détribus phase 2 (7000€) ; faux tricolores (7000€) conventions signées le 30/05/2023
13251	Subvention de GPF de rattachement			53 309,00	subvention GSCA pour voirie rues Lablozier et Péguis (13759€ +39550€) conventions de financement du 15/11/2023
13461	DETR			62 000,00	travaux de voirie rues Lablozier et Péguis (10 000€ et 52 000€) notification du 12/04/2023
TOTAL des Recettes				139 755,00	

solde crédits de report

81 580,00

A Boulogne, le 31 décembre 2023  
Le Maire,  
Baptiste GUARDIA



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1 874

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1 298,66

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	827,80
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 016,44
3	Dépenses d'équipement brut / population	282,28
4	Encours de dette / population (2) (3)	363,67
5	DGF / population	15,29
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,61 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,50 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	35,78 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18,56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
 - semi budgétaire ;  
 - budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>		<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 287 551,00	2 575 502,97	79 996,50 A1	367 948,47
Investissement	676 989,40	659 205,60 (2)	-138 645,10 A2	-156 428,90
Dont 1068		334 701,10		
Fonctionnement	1 610 561,60	1 916 297,37 (3)	218 641,60 A3	524 377,37

<b>RESTES A REALISER (4)</b>				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	58 175,00	III + IV	81 580,00
Investissement	I	58 175,00	III	81 580,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>	
<b>TOTAL</b>	449 528,47
Investissement	-74 848,90
Fonctionnement	524 377,37

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 58 175,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 985,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	55 190,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>139 755,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		139 755,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>	<b>A</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)		
Section de fonctionnement	A 1 610 561,60	G 1 916 297,37
Section d'investissement	B 676 989,40	H 659 205,60

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	C	I	2 18 641,60
Report en section de fonctionnement (002)	0,00	(si excédent)	
Report en section d'investissement (001)	D 138 645,10	J (si excédent)	0,00

+

<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D 2 426 196,10	= G+H+I+J 2 794 144,57
---	---------------------------	---------------------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	E	K	0,00
Section de fonctionnement	0,00		
Section d'investissement	F 58 175,00	L	139 755,00
<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 58 175,00	= K+L	139 755,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	= A+C+E 1 610 561,60	= G+I+K 2 134 938,97
Section de fonctionnement	1 610 561,60	
Section d'investissement	= B+D+F 873 809,50	= H+J+L 798 960,60
<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 2 484 371,10	= G+H+I+J+K+L 2 933 899,57

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		186 151,46
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		18 723,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	528 083,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>528 983,87</b>	<b>204 874,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	58 168,36
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	134 466,99	150,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>134 466,99</b>	<b>58 318,36</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 663 450,86</b>	<b>II 263 193,27</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	11 486,54	59 259,23
041	Opérations patrimoniales (8)	2 052,00	2 052,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 13 538,54</b>	<b>IV 61 311,23</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>676 989,40</b>	II + IV	<b>324 504,50</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	138 645,10	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	334 701,10

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>815 634,50</b>	II + IV + VI + VII	<b>659 205,60</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-156 428,90</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	536 193,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	173 457,25
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	816 099,76	73 Impôts et taxes (sauf 731)	928 766,31
		731 Fiscalité locale	414 999,70
		74 Dotations et participations (1)	307 404,97
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	171 807,06	75 Autres produits de gestion courante (1)	16 123,47
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	11 828,00	013 Atténuations de charges (1)	18 665,21
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>1 535 928,15</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 859 416,91</b>
66 Charges financières	15 374,22	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	45 393,92
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 1 551 302,37</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 904 810,83</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	59 259,23	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	11 486,54
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 59 259,23</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 11 486,54</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>1 610 561,60</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>1 916 297,37</b>
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	218 641,60

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 610 561,60</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>2 134 938,97</b>
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>524 377,37</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	134 466,99	0,00	134 466,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		11 486,54	11 486,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	900,00	0,00	900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	528 083,87	2 052,00	530 135,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>663 450,86</b>	<b>13 538,54</b>	<b>676 989,40</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>138 645,10</b>
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	536 193,33		536 193,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	816 099,76		816 099,76
014	Atténuations de produits	11 828,00		11 828,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	171 807,06	0,00	171 807,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 374,22	0,00	15 374,22
67	Charges spécifiques (9)	0,00	56 646,66	56 646,66
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 612,57	2 612,57
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 551 302,37</b>	<b>59 259,23</b>	<b>1 610 561,60</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

## TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 168,36	0,00	58 168,36
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	186 151,46	0,00	186 151,46
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 873,45	0,00	18 873,45
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	2 052,00	2 052,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	4 814,00	4 814,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	51 832,66	51 832,66
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 612,57	2 612,57
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>263 193,27</b>	<b>61 311,23</b>	<b>324 504,50</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>334 701,10</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	18 665,21		18 665,21
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	173 457,25		173 457,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	928 766,31		928 766,31
731	Fiscalité locale	414 999,70		414 999,70
74	Dotations et participations (8)	307 404,97		307 404,97
75	Autres produits de gestion courante(8)	16 123,47	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	45 393,92	11 486,54	56 880,46
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 904 810,83</b>	<b>11 486,54</b>	<b>1 916 297,37</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>218 641,60</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

**III**  
**A**

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>758 725,00</b>	<b>676 989,40</b>	<b>58 175,00</b>	<b>23 560,60</b>	<b>0,00</b>	<b>676 989,40</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 510,00	900,00	2 985,00	2 625,00	0,00	900,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	614 446,00	528 083,87	55 190,00	31 172,13	0,00	528 083,87
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>620 956,00</b>	<b>528 983,87</b>	<b>58 175,00</b>	<b>33 797,13</b>	<b>0,00</b>	<b>528 983,87</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	135 717,00	134 466,99	0,00	1 250,01		134 466,99
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>135 717,00</b>	<b>134 466,99</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250,01</b>	<b>0,00</b>	<b>134 466,99</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>756 673,00</b>	<b>663 450,86</b>	<b>58 175,00</b>	<b>35 047,14</b>	<b>0,00</b>	<b>663 450,86</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	11 486,54		-11 486,54		11 486,54
041 Opérations patrimoniales (6)	2 052,00	2 052,00		0,00		2 052,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 052,00</b>	<b>13 538,54</b>		<b>-11 486,54</b>		<b>13 538,54</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>138 645,10</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>897 370,10</b>	<b>815 634,50</b>	<b>58 175,00</b>	<b>23 560,60</b>	<b>0,00</b>	<b>676 989,40</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**III**  
**A**

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>	<b>1 094 370,10</b>	<b>659 205,60</b>	<b>139 755,00</b>	<b>295 409,50</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	340 733,00	186 151,46	139 755,00	14 826,54
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	18 723,00	18 723,45	0,00	-0,45
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>359 456,00</b>	<b>204 874,91</b>	<b>139 755,00</b>	<b>14 826,09</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	403 421,10	392 869,46	0,00	10 551,64
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	150,00	0,00	1 250,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	45 161,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>449 982,10</b>	<b>393 019,46</b>	<b>0,00</b>	<b>56 962,64</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>809 438,10</b>	<b>597 894,37</b>	<b>139 755,00</b>	<b>71 788,73</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	280 267,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	2 613,00	59 259,23		-56 646,23
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	2 052,00	2 052,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>284 932,00</b>	<b>61 311,23</b>		<b>223 620,77</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 094 370,10</b>	<b>659 205,60</b>	<b>139 755,00</b>	<b>295 409,50</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III  
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>758 725,00</b>	<b>676 989,40</b>	<b>58 175,00</b>	<b>23 560,60</b>	<b>0,00</b>	<b>676 989,40</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	6 510,00	900,00	2 985,00	2 625,00	0,00	900,00
202	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
2031	5 500,00	0,00	2 985,00	2 515,00	0,00	0,00
2033	110,00	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	614 446,00	528 083,87	55 190,00	31 172,13	0,00	528 083,87
2111	14 846,00	1 536,00	6 496,00	6 814,00	0,00	1 536,00
2112	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2117	73 947,00	71 819,93	641,00	1 486,07	0,00	71 819,93
21311	18 633,00	11 132,60	5 196,00	2 304,40	0,00	11 132,60
21314	538,00	2 316,00	0,00	-1 778,00	0,00	2 316,00
21318	37 020,00	21 547,71	0,00	15 472,29	0,00	21 547,71
2138	34 283,00	34 209,38	0,00	73,62	0,00	34 209,38
2151	208 110,00	191 411,50	16 698,00	0,50	0,00	191 411,50
2152	26 917,00	0,00	26 159,00	758,00	0,00	0,00
21538	178 667,00	178 665,04	0,00	1,96	0,00	178 665,04
21578	2 925,00	170,50	0,00	2 754,50	0,00	170,50
2158	10 325,00	9 426,67	0,00	898,33	0,00	9 426,67
21831	0,00	209,98	0,00	-209,98	0,00	209,98
21838	250,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
21848	760,00	757,00	0,00	3,00	0,00	757,00
2185	294,00	250,64	0,00	43,36	0,00	250,64
2188	4 931,00	4 630,92	0,00	300,08	0,00	4 630,92
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>620 956,00</b>	<b>528 983,87</b>	<b>58 175,00</b>	<b>33 797,13</b>	<b>0,00</b>	<b>528 983,87</b>
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	135 717,00	134 466,99	0,00	1 250,01	0,00	134 466,99
1641	134 317,00	134 316,99	0,00	0,01	0,00	134 316,99
165	1 400,00	150,00	0,00	1 250,00	0,00	150,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>135 717,00</b>	<b>134 466,99</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250,01</b>	<b>0,00</b>	<b>134 466,99</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>756 673,00</b>	<b>663 450,86</b>	<b>58 175,00</b>	<b>35 047,14</b>	<b>0,00</b>	<b>663 450,86</b>
040	0,00	11 486,54		-11 486,54		11 486,54
	0,00	11 486,54		-11 486,54		11 486,54
192	0,00	11 486,54		-11 486,54		11 486,54
	0,00	0,00		0,00		0,00
041	2 052,00	2 052,00		0,00		2 052,00
21318	1 188,00	1 188,00		0,00		1 188,00
21538	864,00	864,00		0,00		864,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 052,00</b>	<b>13 538,54</b>		<b>-11 486,54</b>		<b>13 538,54</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>		<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

<b>II – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>		<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
018	<b>TOTAL</b>	<b>1 094 370,10</b>	<b>659 205,60</b>	<b>139 755,00</b>	<b>295 409,50</b>
	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	340 733,00	186 151,46	139 755,00	14 826,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	33 007,00	22 560,64	10 446,00	0,36
1323	Subv. non transf. Départements	23 500,00	9 465,55	14 000,00	34,45
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	53 309,00	0,00	53 309,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	112 647,00	98 117,23	0,00	14 529,77
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	99 598,00	37 334,89	62 000,00	263,11
13462	Dotation de soutien à l'invest local	18 672,00	18 673,15	0,00	-1,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	18 723,00	18 723,45	0,00	-0,45
1641	Emprunts en euros	18 723,00	18 723,45	0,00	-0,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>359 456,00</b>	<b>204 874,91</b>	<b>139 755,00</b>	<b>14 826,09</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	403 421,10	392 869,46	0,00	10 551,64
10222	FCTVA	53 720,00	53 720,91	0,00	-0,91
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	4 447,45	0,00	10 562,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	334 701,10	334 701,10	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	150,00	0,00	1 250,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	150,00	0,00	1 250,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 161,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>449 982,10</b>	<b>393 019,46</b>	<b>0,00</b>	<b>56 962,64</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>809 438,10</b>	<b>597 894,37</b>	<b>139 755,00</b>	<b>71 788,73</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	280 267,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 613,00	59 259,23		-56 646,23
2111	Terrains nus	0,00	2 030,00		-2 030,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 784,00		-2 784,00
266	Autres formes de participation	0,00	51 832,66		-51 832,66
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 397,00	2 397,06		-0,06
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	216,00	215,51		0,49

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	2 052,00	2 052,00		0,00
2031	Frais d'études	1 188,00	1 188,00		0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	864,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>284 932,00</b>	<b>61 311,23</b>		<b>223 620,77</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III**  
**B**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>1 963 681,60</b>	<b>1 610 561,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>353 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 610 561,60</b>
011	Charges à caractère général (3)	638 313,60	536 193,33	0,00	0,00	102 120,27	0,00	536 193,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	835 506,00	816 099,76	0,00	0,00	19 406,24		816 099,76
014	Atténuations de produits	11 900,00	11 828,00	0,00	0,00	72,00		11 828,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	179 237,00	171 807,06	0,00	0,00	7 429,94	0,00	171 807,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 664 956,60</b>	<b>1 535 928,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 028,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 535 928,15</b>
66	Charges financières	15 375,00	15 374,22	0,00	0,00	0,78		15 374,22
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	270,00	0,00			270,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>15 845,00</b>	<b>15 374,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470,78</b>		<b>15 374,22</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 680 801,60</b>	<b>1 551 302,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 499,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 551 302,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	280 267,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 613,00	59 259,23			-56 646,23		59 259,23
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>282 880,00</b>	<b>59 259,23</b>			<b>223 620,77</b>		<b>59 259,23</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>						
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 963 681,60</b>	<b>1 610 561,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>353 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 610 561,60</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 745 040,00</b>	<b>1 916 297,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-171 257,37</b>
013	Aténuations de charges (3)	18 358,00	18 665,21	0,00	0,00	-307,21
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 763,00	173 457,25	0,00	0,00	-29 694,25
73	Impôts et taxes (sauf 731)	871 118,00	928 766,31	0,00	0,00	-57 648,31
731	Fiscalité locale	409 866,00	414 999,70	0,00	0,00	-5 133,70
74	Dotations et participations (3)	294 665,00	307 404,97	0,00	0,00	-12 739,97
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 087,00	16 123,47	0,00	0,00	-9 036,47
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 744 857,00</b>	<b>1 859 416,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-114 559,91</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	183,00	45 393,92	0,00	0,00	-45 210,92
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>183,00</b>	<b>45 393,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-45 210,92</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 745 040,00</b>	<b>1 904 810,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-159 770,83</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	11 486,54			-11 486,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>11 486,54</b>			<b>-11 486,54</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>218 641,60</b>				
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 963 681,60</b>	<b>2 134 938,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-171 257,37</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>1 963 681,60</b>	<b>1 610 561,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>353 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 610 561,60</b>
011	Charges à caractère général (4)	638 313,60	536 193,33	0,00	0,00	102 120,27	0,00	536 193,33
6042	Achats de prestations de services	53 800,00	50 356,77	0,00	0,00	3 443,23	0,00	50 356,77
60611	Eau et assainissement	5 000,00	4 572,22	0,00	0,00	427,78	0,00	4 572,22
60612	Energie - Electricité	165 000,00	158 607,21	0,00	0,00	6 392,79	0,00	158 607,21
60621	Combustibles	2 525,00	2 112,11	0,00	0,00	412,89	0,00	2 112,11
60622	Carburants	6 300,00	4 217,54	0,00	0,00	2 082,46	0,00	4 217,54
60623	Alimentation	5 800,00	7 613,27	0,00	0,00	-1 813,27	0,00	7 613,27
60631	Fournitures d'entretien	3 959,00	3 082,84	0,00	0,00	876,16	0,00	3 082,84
60632	Fournitures de petit équipement	24 950,00	13 206,39	0,00	0,00	11 743,61	0,00	13 206,39
60633	Fournitures de voirie	15 777,00	9 595,59	0,00	0,00	6 181,41	0,00	9 595,59
60636	Habillage et vêtements de travail	2 536,00	3 279,21	0,00	0,00	-743,21	0,00	3 279,21
6064	Fournitures administratives	3 650,00	3 641,24	0,00	0,00	8,76	0,00	3 641,24
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 500,00	10 897,83	0,00	0,00	-397,83	0,00	10 897,83
6067	Fournitures scolaires	11 175,00	9 464,82	0,00	0,00	1 710,18	0,00	9 464,82
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 795,10	0,00	0,00	-295,10	0,00	1 795,10
611	Contrats de prestations de services	16 633,00	17 220,14	0,00	0,00	-587,14	0,00	17 220,14
61351	Matériel roulant	778,00	1 195,00	0,00	0,00	-417,00	0,00	1 195,00
61358	Autres	25 704,00	25 210,04	0,00	0,00	493,96	0,00	25 210,04
61521	Entretien terrains	0,00	1 705,20	0,00	0,00	-1 705,20	0,00	1 705,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 860,00	6 830,99	0,00	0,00	22 029,01	0,00	6 830,99
615231	Entretien, réparations voiries	17 004,00	8 138,40	0,00	0,00	8 865,60	0,00	8 138,40
615232	Entretien, réparations réseaux	9 366,00	3 587,53	0,00	0,00	5 778,47	0,00	3 587,53
61524	Entretien bois et forêts	13 058,00	8 385,73	0,00	0,00	4 672,27	0,00	8 385,73
61551	Entretien matériel roulant	13 027,00	9 201,93	0,00	0,00	3 825,07	0,00	9 201,93
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 182,00	4 192,16	0,00	0,00	989,84	0,00	4 192,16
6156	Maintenance	17 633,00	16 425,29	0,00	0,00	1 207,71	0,00	16 425,29
6161	Multirisques	17 013,00	17 002,03	0,00	0,00	10,97	0,00	17 002,03
6182	Documentation générale et technique	1 156,00	1 097,20	0,00	0,00	58,80	0,00	1 097,20
6188	Autres frais divers	13 461,60	864,00	0,00	0,00	12 597,60	0,00	864,00
6228	Divers	0,00	52,77	0,00	0,00	-52,77	0,00	52,77
6231	Annonces et insertions	974,00	864,00	0,00	0,00	110,00	0,00	864,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 191,00	10 048,08	0,00	0,00	1 142,92	0,00	10 048,08
6236	Catalogues et imprimés	7 400,00	7 307,24	0,00	0,00	92,76	0,00	7 307,24
6238	Divers	545,00	1 457,20	0,00	0,00	-912,20	0,00	1 457,20
6247	Transports collectifs	12 110,00	10 766,74	0,00	0,00	1 343,26	0,00	10 766,74

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6251	Voyages, déplacements et missions	1 150,00	631,62	0,00	0,00	518,38	0,00	631,62
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	162,02	0,00	0,00	1 637,98	0,00	162,02
6262	Frais de télécommunications	16 043,00	16 694,37	0,00	0,00	-651,37	0,00	16 694,37
627	Services bancaires et assimilés	350,00	28,73	0,00	0,00	321,27	0,00	28,73
6281	Concours divers (cotisations)	1 522,00	1 312,15	0,00	0,00	209,85	0,00	1 312,15
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	1 584,44	0,00	0,00	3 415,56	0,00	1 584,44
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 277,00	66 869,13	0,00	0,00	3 407,87	0,00	66 869,13
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 612,00	7 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 612,00
6288	Autres services extérieurs	1 511,00	102,98	0,00	0,00	1 408,02	0,00	102,98
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 964,00	0,00	0,00	36,00	0,00	3 964,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	132,00	0,00	0,00	-132,00	0,00	132,00
6368	Autres droits	5 000,00	2 497,41	0,00	0,00	2 502,59	0,00	2 497,41
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	481,00	608,67	0,00	0,00	-127,67	0,00	608,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	835 506,00	816 099,76	0,00	0,00	19 406,24		816 099,76
6218	Autre personnel extérieur	74 552,00	66 687,84	0,00	0,00	7 864,16		66 687,84
6331	Versement mobilité	7 364,00	7 665,16	0,00	0,00	-301,16		7 665,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	409,00	400,68	0,00	0,00	8,32		400,68
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	3 553,00	3 791,60	0,00	0,00	-238,60		3 791,60
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 369,00	12 118,11	0,00	0,00	250,89		12 118,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 227,00	1 277,43	0,00	0,00	-50,43		1 277,43
64111	Rémunération principale titulaires	426 405,00	333 152,86	0,00	0,00	93 252,14		333 152,86
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	3 756,35	0,00	0,00	-3 756,35		3 756,35
64113	NBI	0,00	1 171,63	0,00	0,00	-1 171,63		1 171,63
64118	Autres indemnités	0,00	83 219,83	0,00	0,00	-83 219,83		83 219,83
64131	Rémunérations	65 643,00	53 199,52	0,00	0,00	12 443,48		53 199,52
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 030,44	0,00	0,00	-1 030,44		1 030,44
64138	Primes et autres indemnités	0,00	15 336,91	0,00	0,00	-15 336,91		15 336,91
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	2 228,87	0,00	0,00	2 771,13		2 228,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 662,00	71 326,18	0,00	0,00	1 335,82		71 326,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 456,00	109 846,12	0,00	0,00	1 609,88		109 846,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 095,00	2 817,44	0,00	0,00	277,56		2 817,44
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 777,00	27 777,20	0,00	0,00	-0,20		27 777,20
6457	Cotif. sociales liées à l'apprentissage	0,00	40,35	0,00	0,00	-40,35		40,35
64731	Allocations chômage versées directement	16 008,00	12 005,81	0,00	0,00	4 002,19		12 005,81
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 156,00	3 879,60	0,00	0,00	276,40		3 879,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 980,00	1 520,84	0,00	0,00	459,16		1 520,84
6488	Autres	1 850,00	1 848,99	0,00	0,00	1,01		1 848,99
014	Atténuations de produits	11 900,00	11 828,00	0,00	0,00	72,00		11 828,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAP N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	11 900,00	11 828,00	0,00	0,00	72,00		11 828,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	179 237,00	171 807,06	0,00	0,00	7 429,94		171 807,06
65311	Indemnités de fonction	69 967,00	69 786,42	0,00	0,00	180,58	0,00	69 786,42
65312	Frais de mission et de déplacement	1 220,00	842,52	0,00	0,00	377,48	0,00	842,52
65313	Cotisations de retraite	2 939,00	2 959,87	0,00	0,00	-20,87	0,00	2 959,87
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 154,00	7 688,66	0,00	0,00	465,34	0,00	7 688,66
65315	Formation	2 200,00	706,00	0,00	0,00	1 494,00	0,00	706,00
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	150,00	0,00	0,00	850,00	0,00	150,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	50,23	0,00	0,00	-50,23	0,00	50,23
6541	Créances admises en non-valeur	56,00	55,10	0,00	0,00	0,90	0,00	55,10
65568	Autres contributions	2 800,00	16 745,38	0,00	0,00	-13 945,38	0,00	16 745,38
6561	Organismes de regroupement	24 125,00	6 055,69	0,00	0,00	18 069,31	0,00	6 055,69
65733	Subv. fonct. départements	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	1 580,00	1 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 580,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	7 422,00	7 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 422,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	40 774,00	40 765,19	0,00	0,00	8,81	0,00	40 765,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 664 956,60</b>	<b>1 535 928,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 028,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 535 928,15</b>
66	Charges financières	15 375,00	15 374,22	0,00	0,00	0,78		15 374,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 375,00	15 374,22	0,00	0,00	0,78		15 374,22
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	270,00	0,00			270,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	270,00	0,00			270,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>15 845,00</b>	<b>15 374,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470,78</b>		<b>15 374,22</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 680 801,60</b>	<b>1 551 302,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 499,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 551 302,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	280 267,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	2 613,00	59 259,23			-56 646,23		59 259,23
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	56 646,66			-56 646,66		56 646,66

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6811	Dot. amort. immos incorporables	2 613,00	2 612,57			0,43		2 612,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>282 880,00</b>	<b>59 259,23</b>			<b>223 620,77</b>		<b>59 259,23</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 745 040,00</b>	<b>1 916 297,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-171 257,37</b>
013	Atténuations de charges (4)	18 358,00	18 665,21	0,00	0,00	-307,21
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 358,00	18 621,21	0,00	0,00	-263,21
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	44,00	0,00	0,00	-44,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 763,00	173 457,25	0,00	0,00	-29 694,25
7022	Coupes de bois	48 175,00	60 677,46	0,00	0,00	-12 502,46
7023	Menus produits forestiers	2 750,00	2 860,00	0,00	0,00	-110,00
7025	Taxes d'affouage	75,00	90,00	0,00	0,00	-15,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	2 200,00	2 805,00	0,00	0,00	-605,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 046,00	1 053,73	0,00	0,00	-7,73
7062	Redevances services à caractère culturel	1 150,00	1 065,00	0,00	0,00	85,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 000,00	5 712,50	0,00	0,00	-2 712,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	89 182,05	0,00	0,00	-19 182,05
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 936,00	7 036,51	0,00	0,00	3 899,49
70878	Remb. frais par des tiers	3 131,00	1 575,00	0,00	0,00	1 556,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	871 118,00	928 766,31	0,00	0,00	-57 648,31
73211	Attribution de compensation	843 592,00	843 592,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	57 648,31	0,00	0,00	-57 648,31
731	Fiscalité locale	409 866,00	414 999,70	0,00	0,00	-5 133,70
73111	Impôts directs locaux	278 366,00	291 602,00	0,00	0,00	-13 236,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	81 200,00	81 200,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	10 300,00	10 534,70	0,00	0,00	-234,70
7318	Autres	0,00	31 663,00	0,00	0,00	-31 663,00
74	Dotations et participations (4)	294 665,00	307 404,97	0,00	0,00	-12 739,97
74111	Dotation forfaitaire des communes	7 822,00	7 822,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	20 824,00	20 824,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	283,00	293,00	0,00	0,00	-10,00
744	FCTVA	1 656,00	1 656,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	3 900,00	0,00	0,00	-3 900,00



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7478211	Participation Etat	0,00	1 691,45	0,00	0,00	-1 691,45
747888	Autres	41 882,00	48 346,28	0,00	0,00	-6 464,28
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	216 398,00	216 398,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	5 000,00	5 674,24	0,00	0,00	-674,24
75	Autres produits de gestion courante (4)	7 087,00	16 123,47	0,00	0,00	-9 036,47
752	Revenus des immeubles	5 870,00	7 925,20	0,00	0,00	-2 055,20
75888	Autres	1 217,00	8 198,27	0,00	0,00	-6 981,27
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 744 857,00</b>	<b>1 859 416,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-114 559,91</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	183,00	45 393,92	0,00	0,00	-45 210,92
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	183,00	233,80	0,00	0,00	-50,80
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	45 160,12	0,00	0,00	-45 160,12
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 745 040,00</b>	<b>1 904 810,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-159 770,83</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	11 486,54			-11 486,54
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	11 486,54			-11 486,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>11 486,54</b>			<b>-11 486,54</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB880071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6815.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indéx (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 768 723,45								
164-1 Emprunts en euros (total)					1 768 723,45								
3285818	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	25/01/2010	25/01/2010	400 000,00	F		3,980	3,980	T	X Echéance constante	ON	A-1
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010	25/06/2010	25/09/2010	500 000,00	F		3,650	3,732	T	X Echéance constante		A-1
8929263	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2011	17/10/2011	25/01/2012	100 000,00	F		3,970	3,985	A	X Echéance constante		A-1
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011	25/11/2011	25/02/2012	200 000,00	F		4,140	4,228	T	X Echéance constante		A-1
AN096795	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013	15/12/2013	15/03/2014	250 000,00	F		2,940	2,848	A	X Echéance constante		A-1
AN096912-2022	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2022	06/07/2022	25/09/2022	300 000,00	F		1,510	1,396	A	X Echéance constante		A-1
SIAS 2021-243	CAF DU TER DE BELFORT	10/12/2021	10/12/2021	01/09/2024	18 723,45	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
167-1 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pério- dicité des rembour- sements (6)	Devise		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 768 723,45</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 26 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		565 926,45					134 316,99	15 374,22	0,00	3 975,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		565 926,45					134 316,99	15 374,22	0,00	3 975,09
3285818		0,00	A-1	34 675,45	0,83	F		3,980	33 329,38	2 213,26	0,00	0,00
3294814		0,00	A-1	203 639,85	6,50	F		3,732	27 276,52	8 057,92	0,00	123,88
8929263		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,985	9 937,61	394,45	0,00	0,00
8932803		0,00	A-1	50 440,26	2,92	F		4,228	15 475,10	2 490,70	0,00	208,82
AN096795		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,848	27 658,22	813,15	0,00	0,00
AN096912-2022		0,00	A-1	258 447,44	12,08	F		1,396	20 640,16	1 404,74	0,00	3 642,39
SIAS 2021-243		0,00	A-1	16 723,45	9,75	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>565 926,45</b>					<b>134 316,99</b>	<b>15 374,22</b>	<b>0,00</b>	<b>3 975,09</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B1.4**

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	565 926,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diversées	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)			
Taux fixe (total)					0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire L0CB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES** **IV**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N** **B1.7**

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)						
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital			
																		Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.
																		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial
<b>Total</b>																	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**B2**

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		Durée (en années)		29-11-2022
Catégories de biens amortis				
L	subvention>1000euros-mobiliers études	5		29/11/2023
L	subvention>1000euros<5000-immobiliers ou installations	5		29/11/2023
L	subvention>10000euros-immobilier ou installations	15		29/11/2023
L	subvention>5000euros<10000-immobilier ou installations	10		29/11/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	270,00	0,00	270,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	270,00	0,00	270,00
pour dépréciation comptes redevable	11/04/2023	0,00	270,00	0,00	270,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
	A	B	C	D = A + B - C	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0,00	270,00	0,00	270,00	

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8.1.1</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 502,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>9 002,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>9 002,00</b>	
BARAKA LAO CHEZ POIRAT FRANCIS	2 000,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF	100,00	
Collect. Résistance-Déportation 90	100,00	
ENFANTS REVES ET D'ESPOIR	50,00	
FOOT BALL CLUB	2 000,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300,00	
L ARCHE DE MALLO	1 000,00	
LES GALOPINS	1 472,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	1 580,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOURGNE	300,00	
UNE ROSE UN ESPOIR	100,00	
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>16 500,00</b>	
<b>Etat</b>	<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>15 000,00</b>	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT	15 000,00	
<b>Communes</b>	<b>1 500,00</b>	
CCAS	1 500,00	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,80</b>	<b>1,00</b>	<b>2,80</b>
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,96</b>	<b>7,96</b>	<b>7,86</b>	<b>2,00</b>	<b>9,86</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique 2° classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint technique principal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal 2em classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien principal 2em classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
ATSEM principal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETAPS PP 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint principal d'animation de 2èm classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>15,00</b>	<b>0,96</b>	<b>15,96</b>	<b>14,66</b>	<b>3,00</b>	<b>17,66</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9**

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				71 940,00		Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		25 719,00	A A3-1	CDD
APPRENTI	C	TECH		2 229,00	A	A
ATTACHE	A	ADM		43 992,00	A A 3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>71 940,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6\* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 325-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-1-2 : Collaborateurs de groupes d'étus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aliés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>LE GRAND BELFORT</b>		TPU	1,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
<b>SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS</b>		SFP	5 975,00
<b>TERRITOIRE D'ENERGIE 90</b>			8 921,80
<b>SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90</b>		SFP	1,00
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE</b>		SFP	1 848,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES**

**IV**  
**B12.1**

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>532 201,87</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>530 171,87</b>	<b>0,00</b>	
01/01/2023	PARCELLE AVENIR	FOR1-2023-01	2 038,30	0,00	0
26/01/2023	SITUATION 1 - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	RES3-2023-01	80 937,74	0,00	0
26/01/2023	RG SITUATION1 RENOVATION ECLAIRAGE PU	RES3-2023-02	4 259,88	0,00	0
07/02/2023	FRAIS VENTE TERRAIN FORESTIER ZT91 DEBARBIEUX	FOR1-2023-02	170,00	0,00	0
08/02/2023	ACHAT DE TERRAIN FORESTIER ZT91	FOR1-2023-03	800,00	0,00	0
10/02/2023	LOT 1 CONFECTION POTETS MECANIQUE-PLAN RELANCE	FOR1-2023-04	6 304,10	0,00	0
15/02/2023	LOT8- SANITAIRES SALLE ADOS RETENUE GARANTIE	SALLEADOS2022-T37	414,65	0,00	0
15/02/2023	LOT8- SANITAIRES SALLE ADOS DGD ETAT UNIQUE	SALLEADOS2022-T38	7 878,36	0,00	0
17/02/2023	ACHAT DESHERBEUR MECANIQUE	MAT2023-01	5 860,00	0,00	0
27/02/2023	SITUATION 2 MARCHÉ RENOV ECLAIRAGE PUBLIC	RES3-2023-04	2 698,06	0,00	0
27/02/2023	RETENUE GARANTIE-SITU 2 RENOV ECLAIRAGE PUBLIC	RES3-2023-03	142,00	0,00	0
14/03/2023	ACHAT DESHERBEUR MECANIQUE	MAT2023-01	1 172,00	0,00	0
16/03/2023	PROGRAMME BOIS 2022	FOR1-2023-05	5 550,60	0,00	0
27/03/2023	SALLE ADOS-MISSION VERIF ELEC RAPPORT HANDICAPES	SALLEADOS2023-VERIFELECH	360,00	0,00	0
10/04/2023	PLAN DE RELANCE LOT 2- PLANTS CEDRE ET PROTECTION	FOR1-2023-06	25 738,03	0,00	0
10/04/2023	PLAN RELANCE-LOT2 PLANTS SPECIAUX PINS MARITIMES	FOR1-2023-07	4 565,62	0,00	0
24/04/2023	PLAN DE RELANCE FORESTIER -ASSISTANCE ONF	FOR1-2021-PLAN RELANCE	900,00	0,00	0
24/04/2023	PLAN DE RELANCE ATDO	FOR1-2023-08	5 572,80	0,00	0
25/04/2023	SOLDE LOT 2 OSSATURE BOIS-SALLE ADOS	SALLEADOS2022-T39	6 474,70	0,00	0
02/05/2023	FIN PROGRAMME 2022	FOR1-2023-09	1 668,04	0,00	0
02/05/2023	PLANTATION AVENIR SOLDE	FOR1-2023-10	4 779,50	0,00	0
12/05/2023	ECRAN ORDINATEUR ADJOINT	M2023-01	209,98	0,00	0
17/05/2023	MISE A JOUR PLU GEOPORTAIL	PLU2023-03	900,00	0,00	0
24/05/2023	CHARIOT 1- ECOLE MATERNELLE	M2023-02	250,14	0,00	0
24/05/2023	CHARIOT 1- ECOLE MATERNELLE	M2023-03	599,08	0,00	0
26/05/2023	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES LOT DE 3 POUR RADARS	M2023-07	2 124,00	0,00	0
31/05/2023	CHAISES BUREAU 1-MAIRIE ACCUEIL	M2023-05	259,00	0,00	0
31/05/2023	CHAISES BUREAU 1-GARDERIE DIRECTRICE	M2023-06	249,00	0,00	0
31/05/2023	CHAISES BUREAU 1-SECRETARE GENERALE	M2023-04	249,00	0,00	0
01/06/2023	DGD-RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC tranche 1	RES3-2023-05	957,60	0,00	0
01/06/2023	RG-DGD AMELIORATION ECLAIRAGE PUBLIC	RES3-2023-06	50,40	0,00	0
21/06/2023	PERCEUSE PERCU GSB	MAT2023-03	290,05	0,00	0
03/07/2023	PUB MARCHÉ RUES PAQUIS LABLOTIER	VOI1-2023-PAQUIS-LABLO	864,00	0,00	0
05/07/2023	MOTOBINEUSE	MAT2023-04	499,00	0,00	0
06/07/2023	CASQUE - TELEPHONIE MAIRIE ACCUEIL	M2023-08	229,44	0,00	0
06/07/2023	FRAIS VENTE TERRAIN FORESTIER ZT91 DEBARBIEUX	FOR1-2023-02	-9,14	0,00	0
10/07/2023	AVANT PROJET RUE PAQUIS MAITRISE OEUVRE	VOI1-2023-PAQUIS-MO	1 008,00	0,00	0
10/07/2023	AVANT PROJET MO LABLOTIER	VOI1-2023-LABLOTIER-MO	252,00	0,00	0
13/07/2023	CASQUE - TELEPHONIE MAIRIE ACCUEIL	M2023-08	21,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
07/08/2023	AVANT PROJET RUE PAQUIS MAITRISE OEUVRE	VOI1-2023-PAQUIS-MO	792,00	0,00	0
07/08/2023	AVANT PROJET MO LABLOTIER	VOI1-2023-LABLOTIER-MO	198,00	0,00	0
10/08/2023	DIAGNOSIC ETUDE SALLE ADOS	ETUDE-SALLEADOS 2021-01	348,00	0,00	0
10/08/2023	SALLE ADO PROJET - LEVE TOPO TRANSFERT	ETUDESALLEADOS01	840,00	0,00	0
04/09/2023	1er ACOMPTE -RENOV ECLAIRAGE PU-2EM TRANCHE	RES3-2023-07	80 997,41	0,00	0
04/09/2023	1er ACOMPTE RG RENOV ECLAIRAGE PU - 2EM TRANCHE	RES3-2023-08	4 263,02	0,00	0
08/09/2023	COMPRESSEUR ET ENROULEUR	MAT2023-05	602,99	0,00	0
05/10/2023	AMENAGEMENTS VOIRIE RUE DU PAQUIS	VOI1-2023-01	24 413,45	0,00	0
08/10/2023	INSTALLATION ALARMES SONORES FOYER 2023	BAT13-2023-01	2 316,00	0,00	0
10/10/2023	ETUDE PREALABLE PLANS	RESTAUSCOLAIRE2023-01	4 680,00	0,00	0
27/10/2023	DECORS NOEL SAPINS -PERSONNAGE	M2023-09	2 506,92	0,00	0
29/10/2023	ABRIS BUS RUE DE BELFORT	ABRIBUS2023-01	11 403,13	0,00	0
29/10/2023	ABRIS BUS RUE DE DELLE1ER	ABRIBUS2023-02	11 403,13	0,00	0
29/10/2023	ABRIS BUS RUE DE DELLE 2EM	ABRIBUS2023-03	11 403,12	0,00	0
31/10/2023	ACOMPTE 2 -MARGE VOIRIE RUES PAQUIS LABLOTIER	VOI1-2023-02	131 073,36	0,00	0
02/11/2023	DIAGNOSIC ETUDE SALLE ADOS	ETUDE-SALLEADOS 2021-01	-348,00	0,00	0
02/11/2023	DIAGNOSIC ETUDE SALLE ADOS	ETUDE-SALLEADOS 2021-01	348,00	0,00	0
02/11/2023	PANNEAUX RUE DE CHARMOIS	MATVOI2023-01	170,50	0,00	0
13/11/2023	ECLAIRAGE FACADE MAIRIE	BAT25-2023-01	9 587,64	0,00	0
16/11/2023	DGD SOLDE RENOVATION ECLAIRAGE PU 2EM TRANCHE	RES3-2023-09	3 424,56	0,00	0
16/11/2023	DGD-RG 2EM TRANCHE-RENOV ECLAIRAGE PUBLIC	RES3-2023-10	180,24	0,00	0
23/11/2023	RIDEAU DE SOUDURE	MAT2023-06	153,41	0,00	0
28/11/2023	ECLAIRAGE EXT MAIRIE TRX COMPLEMENTAIRES	VOI1-2023-PAQUIS-MO	1 544,96	0,00	0
01/12/2023	AVANT PROJET RUE PAQUIS MAITRISE OEUVRE	VOI1-2023-LABLOTIER-MO	1 800,00	0,00	0
01/12/2023	AVANT PROJET MO LABLOTIER	VOI1-2023-LABLOTIER-MO	444,00	0,00	0
01/12/2023	BORNAGE TERRAIN RUE DE DELLE ZO 78-DETACHEMENT	TER2023-01	1 536,00	0,00	0
05/12/2023	PROGRAMME 2023-REGENERATION P11J	FOR1-2023-11	13 742,08	0,00	0
05/12/2023	ACOMPTE3- TVX RUES PAQUIS-LABLOTIER	VOI1-2023-03	30 566,69	0,00	0
05/12/2023	COFFRET ELEC IMPASSE DES PINS PR ILLUMIN NOEL	RES3-2023-11	754,13	0,00	0
31/12/2023	PROJET - RESTAU ETUDE INST CHAUFFAGE	RESTAUSCOLAIRE2023-02	1 740,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			2 030,00	0,00	
14/11/2023	PARCELLE AB 743-RUE DERRIERE EGLISE	TER26	2 030,00	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES</b>	<b>B12.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>45 160,12</b>	<b>-12 674,54</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>45 160,12</b>	<b>-11 486,54</b>	
26/06/2023	PARTS AEROPARC	31/12/1996	44 210,21	0	0,00	44 210,21	34 769,06	-9 441,15	0,00
26/06/2023	PARTS AEROPARC	31/12/1996	7 622,45	0	0,00	7 622,45	5 994,66	-1 627,79	0,00
27/10/2023	ILLUMINATIONS DE NOEL -PROJECTEUR	05/11/2021	4 017,29	0	0,00	2 764,00	2 366,40	-417,60	1 233,29
14/11/2023	PARCELLE AB 743-RUE DERRIERE EGLISE	14/11/2023	2 030,00	0	0,00	2 030,00	2 030,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10/08/2023	DIAGNOSTIC PLOMB SALLE ADOS	16/08/2021	348,00	0	0,00	348,00	0,00	-348,00	0,00
10/08/2023	SALLE ADO PROJET - LEVE TOPO	13/07/2021	840,00	0	0,00	840,00	0,00	-840,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B13</b>

<b>Chapitre 024</b>	<b>Pour mémoire</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
	Produits des cessions d'immobilisations	45 160,12

<b>Compte 775</b>	<b>Produit des cessions</b>	<b>Réalisations</b>
	Produits des cessions d'immobilisations	45 160,12
<b>Compte 675</b>	Valeurs comptables des immobilisations cédées	56 646,66

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>134 317,00</b>	<b>134 316,99</b>
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	134 317,00	134 316,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	134 317,00	134 316,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
		<b>134 316,99</b>	<b>138 645,10</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>58 175,00</b>	<b>331 137,09</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>396 761,00</b>	<b>112 613,59</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	53 720,00	53 720,91
10226	Taxe d'aménagement (2)	15 000,00	4 447,45
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>328 041,00</b>	<b>54 445,23</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	51 832,66
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 397,00	2 397,06
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	216,00	215,51
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 161,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	280 267,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	112 613,59	139 755,00	0,00	334 701,10	587 069,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	331 137,09
Ressources propres disponibles	587 069,69
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5)</b>
	<b>255 932,60</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV**  
**D11**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%. unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A. bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	3 057 000,00	7,00	24,69	1,98	754 773,00	9,12
TFPNB	27 500,00	8,27	37,17	0,00	10 222,00	8,27
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	35 606,00	7,10	7,55	1,89	2 688,00	11,07
<b>TOTAL</b>	<b>3 120 106,00</b>	<b>8,25</b>			<b>767 683,00</b>	<b>9,49</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le MAIRE,  
A Bourogne, le 09/04/2024

Le MAIRE,

B. GUARDIA

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Bourogne, le 9/04/2024



Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour : 14

Contre :

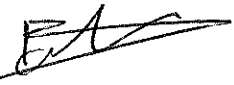
Abstention : 1

Date de convocation : 02/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

SANGLARD Geneviève procurator de M <sup>r</sup> BONIN	
CORTI Robert	
ZARAGOZA-MEYER Odile	
HUDELOT Guy procurator de M <sup>me</sup> DEMAIMAY	
POUX Sandrine	
BONIN Jacques a donné procurator à M <sup>me</sup> SANGLARD	absent excuse 
MALNATI Joëlle	
DANG-HAO Gilles	
ANDRE Philippe	
MEIER Carol	
BASSI Jean-Michel	
VERGNAULT Sandrine	absent
DEMAIMAY Sylviane a donné procurator à M <sup>r</sup> HUDELOT Guy	absente excuse 

## ARRETE ET SIGNATURES

DEVILLARD Maud	<i>absente</i>
LAHEURTE Laurence	<i>absente excusée</i>
GRESSOT David	<i>absent</i>
REINICHE Sébastien	<i>absent excusé</i>
BAUDIN François	

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....